



AVIS AUX MEMBRES

N° 2016 – 159

Le 13 décembre 2016

Retrait volontaire d'un membre compensateur

BNP Paribas (Canada)

Le 14 novembre 2016, BNP Paribas (Canada) a avisé; la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») de son retrait à titre de membre compensateur, conformément à l'article A-1A09 des Règles de la CDCC.

BNP Paribas (Canada) sera membre compensateur jusqu'au 13 décembre 2016 inclusivement.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de cet avis, n'hésitez pas à appeler à la Division des opérations intégrées de la CDCC ou à leur envoyer un courriel à cdcc-ops@cdcc.ca.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés	
The Exchange Tower	800, rue du Square-Victoria
130, rue King Ouest, 5 ^e étage	3 ^e étage
Toronto (Ontario)	Montréal (Québec)
M5X 1J2	H4Z 1A9
Tél. : 416 367-2470	Tél. : 514 871-3545